

## Le devoir de mémoire n'est pas oublié en Suisse

Le groupe de recherche des Documents diplomatiques suisses met en ligne un e-dossier sur le rôle de la Suisse en matière de politique d'asile durant la Seconde Guerre mondiale.

Le 27 janvier 1945, le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau a été libéré par les troupes soviétiques. Le 27 janvier est devenu la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, rappellent les historiens Sacha Zala et Marc Perrenoud dans un article de la «Revue suisse sur des didactiques de l'histoire».

Sur le terrain, Didier Burkhalter marquera le coup. En voyage en Pologne, le président de la Confédération se rendra, aujourd'hui, dans le camp de concentration d'Auschwitz-

Birkenau. Il y fera devoir de mémoire au nom de la Suisse, accompagné par une petite-fille de rescapé.

### Lancée en 2004

Dans les écoles suisses, la Journée de la mémoire est organisée depuis 2004. A Lucerne par exemple, les établissements scolaires se mobilisent déjà pour la célébration du 70e anniversaire l'an prochain, qui commencera dès décembre cette année. L'Holocauste, les autres génocides et la responsabilité citoyenne seront mis en avant.

Dans leur article de la «Revue suisse», les deux historiens reviennent sur des photos prises en 1942 et mises en ligne, en 2011, par

le groupe de recherche. Ces images avaient fait le tour de la presse l'an dernier au moment de la commémoration. Elles révélaient que la Suisse officielle était au courant des assassinats de masse commis par les nazis dans les camps de concentration durant la Seconde Guerre mondiale.

En mai 1942, le consul von Weiss avait fait parvenir au Service de renseignements «des photographies prises sur le front russe». Ces dernières montrent «l'exécution de Polonais» et «la sortie de wagons allemands de cadavres de juifs». ● ATS

<http://www.dodis.ch/fr/dossiers-thematiques/dossier-la-suisse-les-persecutions-nazies-et-la-shoah>